

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-deux et le 03 mai à 14h30, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Aéroport Brive Vallée de la Dordogne - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 26 avril 2022.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental
Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président
CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Françoise CAYRE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 2022-16 – Recrutement temporaire d'un(e) enquêteur/trice
RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

Afin d'assister la responsable commerciale communication et Marketing durant la période estivale, et notamment réaliser des enquêtes en salle d'embarquement, auprès des passagers internationaux au départ de l'aéroport, il est nécessaire de recruter :

- une personne à temps partiel (25 heures hebdomadaires), apte à réaliser les enquêtes et autres tâches en anglais, sous le statut d'agent d'exécution (filiale agent d'accueil enquêteur/trice), et ce pendant 2 mois.

Je soumetts donc ce recrutement à votre approbation.

Le montant des salaires et charges sociales y afférant est inclus au budget 2022 au chapitre 012.

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
Votes : Pour : 5
 Contre : 0
 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Sous-Préfecture de BRIVE (Corrèze)
REÇU LE
06 MAI 2022
CONTRÔLE
Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 06/05/2022
Publiée et notifiée le 06/05/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.